

Palestine : après la reconnaissance par les député-es français et européens

La reconnaissance de l'État de Palestine par le gouvernement suédois, ainsi que les résolutions sur la reconnaissance de cet État par les parlements britanniques, irlandais, espagnols, français, portugais et européens ces deux derniers mois, constituent une **avancée symbolique dans la bonne direction à la fin d'une année sanglante dans tout le Proche Orient, d'Irak jusqu'à Gaza**. Ces résolutions contribuent à l'isolement du gouvernement israélien sur la scène internationale, à dénoncer l'inanité du processus d'Oslo et à contrer la politique réactionnaire du gouvernement français telle qu'elle s'est exprimée cet été. Nous espérons que leurs recommandations seront suivies par les gouvernements français et européens.

Nous tenons néanmoins à signaler les faiblesses, les limites et les insuffisances des textes discutés en regard du droit international et des droits humains auxquels aspirent les Palestiniens, tout comme la communauté internationale:

- **Si un Etat palestinien doit voir le jour à Gaza, alors le blocus illégal doit immédiatement être levé.**
- **Si un Etat palestinien doit voir le jour en Cisjordanie, alors les colonies, le Mur et les check-points israéliens doivent immédiatement être démantelés.**
- En particulier, si un Etat palestinien doit voir le jour avec Jérusalem-Est comme capitale, alors **les colonies israéliennes construites à Jérusalem-Est doivent immédiatement être restituées.**
- Si le droit international doit être respecté, alors **l'égalité entre Palestiniens et Juifs d'Israël doit immédiatement être instaurée.**
- Si le droit international doit être respecté, alors **le retour des réfugiés palestiniens doit immédiatement être mis en œuvre.**
- Plus généralement, si le droit international doit être respecté, alors **c'est à la population palestinienne autochtone d'exercer son droit à l'autodétermination** pour décider du destin de sa terre, sous forme d'un Etat unique, d'un Etat binational, de deux Etats, ou de toute autre solution définitive qui sera alors proposée.

Faute de répondre à ces aspirations, les votes de ces résolutions par les député-es français et européens ne constitueraient qu'un tout petit pas. Ils risqueraient, de plus, de ne connaître aucune suite réelle car la situation est toujours loin d'être pacifiée, très difficile en Palestine, très défavorable en Israël où les élections risquent à nouveau d'être marquées à droite, et plus généralement dans la région.

Dans le but d'obtenir une paix juste et durable, l'Union syndicale Solidaires continuera, au sein de la campagne internationale de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) et du Collectif pour paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, de faire pression sur les entreprises et le gouvernement israéliens, sur les entreprises et le gouvernement complices français, sur l'Union européenne pour l'abrogation de l'accord d'association UE-Israël, ou sur la Cour pénale internationale pour l'inculpation de l'Etat israélien, jusqu'au respect du droit international et des droits imprescriptibles du peuple palestinien.

Réseau syndical international de solidarité et de luttes

Lancé publiquement par la rencontre organisée à Saint-Denis en mars 2013, **notre réseau international rassemble une soixantaine d'organisations syndicales des Amériques, d'Europe, d'Afrique, d'Asie**. Depuis, nous avons publié plusieurs communiqués du Réseau, organisé diverses actions de solidarité, fait circuler l'information sur de nombreuses luttes, mis en place un site Internet (en cours de refonte et très bientôt disponible). Il nous faut aller encore de l'avant, rendre plus présent au quotidien l'internationalisme dont nous nous réclamons et qui est indispensable. Ce sera au cœur de la **deuxième réunion internationale du Réseau qui se tiendra début juin dans l'Etat de Sao-Paulo au Brésil**.



Dans la rue, contre le sommet européen, le 19 décembre



Plusieurs milliers de personnes ont encerclé le quartier européen de Bruxelles le 19 décembre à l'appel de la coalition D19-20 qui regroupe un grand nombre d'organisations belges. Plusieurs centaines de militant-es étaient venu-es de France d'Allemagne et des Pays Bas pour cette action. Elle a porté sur deux thématiques essentielles : la protestation contre la négociation en cours sur le TAFTA (accord Etats-Unis/Union Européenne) et les autres accords de libre échange en discussion ou en application, et sur la lutte contre l'austérité et la solidarité avec les mouvements de grève générale en Belgique. De nombreux secteurs étaient présents : syndicalistes y compris du monde paysan, jeunes des mouvements radicaux, écologistes, activistes anti-TAFTA...



L'Union syndicale Solidaires a été bien représentée avec une banderole du réseau européen des syndicats alternatifs et de base dénonçant en plusieurs langues « les capitalistes qui nous coûtent cher ». Le réseau européen sur la santé auquel participe Sud santé sociaux était présent lui aussi avec une banderole.

Le sommet européen s'est terminé la veille au soir de façon impromptue, ce qui a limité l'impact de la mobilisation, néanmoins, le quartier européen de Bruxelles était totalement bouclé et plusieurs occupations ont eu lieu notamment celle de Food Drink Europe et Business Europe deux lobbys de l'industrie agro-alimentaire et du patronat particulièrement actifs à Bruxelles. Et l'impact médiatique de la journée a été particulièrement important en Belgique.

Cette journée a permis d'exprimer la solidarité avec nos camarades de Belgique et de renforcer les liens qui permettront demain d'agir de façon plus efficace ensemble. Deux échéances sont en préparation : le 18 mars, manifestation contre la Banque centrale européenne à Frankfort à l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment avec le mouvement Blockupy, et le 18 avril, une journée internationale de mobilisation contre les accords de libre échange et le TAFTA en particulier. Quant aux belges, ils discutent de la suite de leur mobilisation contre la politique d'austérité de leur gouvernement.

Contre la Banque Centrale Européenne, à Francfort le 18 mars !

En mai 2012 puis en 2013, des dizaines de milliers de manifestant-es venu-es de plusieurs pays européens ont symboliquement encerclé le siège de la Banque Centrale Européenne ; en novembre 2014, un festival des résistances s'est tenu au même endroit. 2015 sera la quatrième année de mobilisation à l'initiative des mouvements Blockupy.

Le gala d'ouverture du nouveau siège de la BCE (coût : 1,3 milliard d'euros), avec plusieurs chefs d'Etat européens et l'oligarchie financière européenne, est annoncé pour le 18 mars. Ce sera aussi la date, d'une manifestation européenne et d'un blocage de la Banque Centrale Européenne. Déjà, un appel du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base est disponible. www.blockupy-frankfurt.org

Réseau européen des syndicats alternatifs et de base
 Estado español/ Etat espagnol/ Espagnolo Estremar, Eilatza, Italia, Italia, Italien/ Italiano/ Itálie, France, Deutschland, Polska, Belgien/ België/ Belgique.

Blocus du Conseil européen à Bruxelles le 19 décembre

Les membres du Conseil européen se réunissent à Bruxelles les 19 et 20 décembre. C'est la réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays membres de l'Union européenne (UE) de son président et du président de la Commission européenne.

Une fois de plus, lors des réunions plénières, des pressions de commission et des discussions « sans efficacité ». Il s'agit de décider comment gouverner au nom des intérêts des capitalistes :

- « comment améliorer l'adhésion aux politiques pour que les agriculteurs, pêcheurs et banquiers puissent continuer à profiter ? »
- « comment maintenir et créer des emplois au sein de notre classe sociale afin de tenter de nous élever ? »
- « comment réduire nos droits individuels et collectifs, comment opposer les politiques restrictives, etc. »

Que tout cela aboutisse à un désastre humanitaire et environnemental n'est pas leur souci ! Le lien être collectif et l'avenir de la planète ne sont pas leurs préoccupations.

Le 19 décembre, nous serons à Bruxelles avec les organisations syndicales et autres mouvements sociaux qui refusent les droits des institutions capitalistes dont la trilogie (Union européenne et son Conseil européen, Fonds Monétaire International, Banque Centrale Européenne).

Nous contesterons le travail d'adaptation et d'exploitation sur leurs profits (par exemple les accords de libre-échange - les accords de libre-échange - et que le projet de l'Union Européenne - Etat Uni - pour réduire l'exploitation des travailleurs et travailleuses. Les accords anti-syndicats qui cherchent à nous faire perdre notre liberté, notre organisation des syndicats pour empêcher notre résistance, pour empêcher nos revendications, pour nous faire perdre notre organisation de la société et possible.

Les organisations du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base seront présentes à Bruxelles le 19 décembre, contre celles et ceux qui gouvernent et imposent les choix des capitalistes !

Réseau européen des syndicats alternatifs et de base
 Estado español/ Etat espagnol/ Espagnolo Estremar, Eilatza, Italia, Italia, Italien/ Italiano/ Itálie, France, Deutschland, Polska, Belgien/ België/ Belgique.

Kurdistan (France) : justice et vérité pour Leyla, Fidan et Sakine !

L'Union syndicale Solidaires est signataire de cet appel unitaire, à une manifestation le samedi 10 janvier.

Le 09 janvier 2013, Leyla Saylemez, Fidan (Rojbîn) Dogan et Sakine Cansiz étaient assassinées en plein Paris. Cet acte odieux a soulevé indignation et émotion dans notre pays. Militantes et dirigeantes du combat pour la reconnaissance des droits politiques et culturels du peuple kurde, elles ont payé au prix fort leur engagement militant. La France, pays des droits de l'Homme, n'a pas su les protéger de ceux qui depuis des décennies tentent par tous les moyens d'étouffer l'expression d'une volonté populaire qui réclame le droit, la paix et la démocratie. **Des éléments concordants, laissant apparaître l'implication des services secrets turcs (MIT), renforcent l'idée de la responsabilité de la Turquie dans ces assassinats.**

Le peuple kurde en exil, ou sur ses terres historiques et ancestrales, ne se résigne pas face aux politiques négationnistes et répressives dont il est victime en Turquie, en Iran ou Syrie. Il est debout en Syrie pour combattre la barbarie de Daesh, il est debout en Turquie pour faire vivre le principe de l'autonomie démocratique, il est debout en Iran pour faire vivre son identité. Il est debout en Irak où il a acquis en tant que peuple une reconnaissance internationale. Il est debout avec, à ses côtés, toutes les forces progressistes qui, dans notre pays, demandent la Justice et la Vérité pour les trois militantes assassinées.

Toute la vérité doit être faite sur ces assassinats, les commanditaires identifiés et poursuivis, les assassins condamnés. Par la voix des plus hautes autorités de l'Etat, la France doit affirmer une volonté politique forte pour que soient mis en lumière les responsabilités des différents acteurs de ces crimes. Il ne peut y avoir de raisons d'Etat qui l'emportent sur le respect de la vie humaine et des droits des peuples. Le 10 janvier 2015, par milliers, portons ces exigences !

Etat espagnol : loi Mordaza, loi franquiste, loi liberticide !

Avec la loi Mordaza, loi dite « de sécurité publique », le gouvernement espagnol renoue avec les heures sombres du franquisme. Alors que la crise du système capitaliste provoque toujours plus de misère, d'exploitation, de rejet social, d'inégalités, etc., des mouvements de résistance, de refus cette « normalité » et aspirant à une société différente se construisent. Le gouvernement les combat féroce. Cette nouvelle loi organise une répression d'ampleur :

- Des amendes de 30 000 euros pour celles et ceux qui refuseraient de présenter les documents d'identité à la police.
- Des amendes du même ordre sont prévues pour les citoyen-nes qui s'opposent aux expulsions (des centaines de milliers de personnes depuis 2008, en faveur des banques qui s'approprient ensuite les logements de celles et ceux qu'elles jettent à la rue !).
- Photographier un policier ou « critiquer le pouvoir en place avec un calicot » sera aussi interdit !
- Manifester devant le siège du Congrès des Députés, le Sénat ou les assemblées législatives des communautés autonomes sera passible de 9 mois de prison.
- La participation à une manifestation non autorisée (non autorisée ... par ceux qui mettent en place ce dispositif liberticide) pourra entraîner jusqu'à 600 000 euros d'amende.
- Les dessins politiques satiriques seront interdits.

Tout cela, dans un pays qui comptent déjà de nombreux et nombreuses militant-es emprisonné-es « coupables » d'avoir participé à une manifestation ou à un piquet de grève ! Nos camarades syndicalistes participent à la lutte contre ces mesures.

Marche Mondiale des Femmes : la caravane féministe européenne

Tous les 5 ans, la Marche Mondiale des Femmes organise une action internationale. En 2000, 2005 et 2010, la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté a organisé des actions au niveau des pays, des continents et du monde pour faire entendre la voix des femmes et leur volonté d'un monde plus juste, égalitaire, solidaire, pacifique et libre. **En 2015, une caravane féministe sera organisée, du 8 mars (départ de Mardin au Kurdistan turc) au 17 octobre (arrivée au Portugal).** L'idée étant de rencontrer des groupes de femmes qui luttent et mettent en place des alternatives, de faire des liens, recueillir et médiatiser leurs paroles, leurs propositions.



Entre le 8 mars et le 17 octobre, des actions collectives, en France comme dans le monde entier, seront organisées. A noter, d'ores et déjà :

- ❖ 8 mars : lancement de la MMF 2015 ; lancement européen au Kurdistan turc.
- ❖ 24 avril : 24 heures féministes de solidarité internationale (anniversaire de la catastrophe du Raza Plaza à Dacca, Bangladesh).
- ❖ 6 et 7 Juin : Agora Féministe nationale à Nantes.
- ❖ 17 octobre : Fin de la MMF 2015 ; sans doute à Lisbonne au Portugal.

www.mmf-France.fr www.marchemondialedesfemmes.org

Guinée : appel à la grève générale à partir du 5 janvier

Six organisations syndicales (CNTG, USTG, UDTG, CGSL, CGTG et UGTG), réunies dans le « Mouvement Syndical Guinéen », ont lancé un appel à la grève générale, à compter du 5 janvier. Celui-ci est motivé par :

- Le retard volontaire du gouvernement dans l'application de la nouvelle grille salariale et du régime des pensions,
- L'indifférence de l'Etat face à la situation des travailleurs en lutte dans de nombreuses entreprises,
- L'insécurité grandissante et le sort des transporteurs, chauffeurs et passagers (barrages non conventionnels et braquages),
- La non-application des statuts particuliers de l'éducation et de la santé,
- Le non-respect du protocole d'accord relatif à la fluctuation du prix du carburant à la pompe,

Iran : encore un syndicaliste en grève de la faim, en prison...

Selon des témoignages de sa famille, Behnam Ebrahim-zadeh, enfermé dans la sinistre prison de Gohardasht Rajae Shahr de la ville de Karaj, et qui est en grève de la faim depuis le 3 décembre, a été transféré d'urgence à « l'infirmerie » de la prison le 22 décembre après s'être évanoui et avoir perdu connaissance à plusieurs reprises. Depuis son retour dans sa cellule Behnam souffre de graves douleurs dorsales et dans les jambes, et qu'il peut à peine bouger et marcher. Behnam Ebrahim-zadeh est en grève de la faim en signe de protestation contre son transfert du Quartier n°12 qui est celui où sont d'habitude enfermés les prisonniers politiques, vers le Quartier n°1, est réservé aux prisonniers dits de « droits communs ». Behnam et un syndicaliste ouvrier qui purge actuellement la quatrième année de sa peine de prison. Il avait été **condamné à 5 ans de prison, pour « collusions en vue d'organiser des actions en vue de porter des atteintes à la sécurité nationale ».**

Education, rail, centres d'appels : l'international, c'est concret !

Le numéro 3 du bulletin de la commission internationale de la fédération Sud éducation est paru. Au sommaire :

- Tunisie - Très fortes grèves dans l'enseignement secondaire
- Etat espagnol - Un décret abandonné grâce aux mobilisations
- Suisse - Les enseignant-es de Genève en grève le 16 décembre
- Mali - Plusieurs grèves pour ... le paiement de sommes dues
- Québec - La convention collective attaquée par le gouvernement
- Réseau européen des syndicats alternatifs et de base
- Brésil - nouveau ministre, même politique !

Le Réseau Rail Sans Frontière organise une nouvelle rencontre, du 13 au 15 janvier. Après Dakar à plusieurs reprises, puis Casablanca, Bamako et Tunis, cette fois ce sera à Marseille avec la participation de syndicats de cheminot-es d'Europe, d'Afrique et d'Amérique. Le Réseau Rail Sans Frontière, que la fédération SUD-Rail contribue activement à faire vivre, publie un **bulletin d'informations internationales, « Ensemble ».**

Dans les centres d'appels, le réseau co-animé par Sud Ptt se fixe comme objectifs en 2015 de mener une campagne internationale sur les droits des femmes. A l'occasion du Forum Social Mondial, **des rencontres auront lieu avec les équipes UGTT de plusieurs entreprises** (Téléperformance, Armatis LC, Stream) et **deux débats sont prévus** (« évolution des centres d'appel, digitalisation, concurrence internationale, crise économique,... Quels effets sur la société et sur les salarié-es ? » et « centres d'appels : quels droits pour les femmes ? »). **Une rencontre internationale aura lieu à Casablanca ultérieurement.**

